



**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET  
JEU PROVENÇAL**

**REGION GRAND EST  
COMITE DU HAUT-RHIN**

SIEGE SOCIAL : 3 rue de Thann 68200 MULHOUSE  
Registre des associations : volume XXXV (35) Folio 17

## **Compte rendu de la réunion des Présidents du 3 décembre 2022**

**Présents** : Messieurs MAURER Pierre, RABELLINO Michel, RAY Lionel et RIEGERT Julien.  
Mesdames WIEBELSKIRCHER Monique, LEQUERTIER Chantal et STERNITZKY Michèle.

**Excusés** : Messieurs ROMBACH Mickaël et MILLEREUX Franck, madame ROMBACH Estelle.

**Sociétés présentes** : Cercle Bouliste d'Illzach, Pétanque Club de Rhodia, Amicale Boules Munster, Pétanque Club Fessenheim, FC Guebwiller Pétanque, La Boule de Barth', Club Bouliste Ludovicien, Pétanque Club Saint-Martin Colmar, Pétanque Club Sausheim, Pétanque Club Issenheim, La Boule 2000, Pétanque Club Wittelsheim, Pétanque Club du Rhin, Pétanque Loisirs « les Acacias » Altkirch, Mulhouse Pétanque Sport et Loisirs, Pétanque Club Vieux-Thann, Club Bouliste Durmenach et Pétanque Club de Froeningen.

**Sociétés excusées** : Pétanque Club Biesheim, l'Union Bouliste Mulhousienne et Pétanque Club Cernay les Cigognes.

*Le Président, Monsieur MAURER Pierre ouvre la séance à 9H30.*

Tous les membres du CD68 vous souhaitent la bienvenue pour cette 2<sup>ème</sup> réunion des Présidents de l'année.

### **Appel des sociétés et présentation des nouveaux clubs**

2 nouveaux clubs seront créés en 2023 et rejoindront la FFPJP, il s'agit de :

- La boule de Kembs. Monsieur CECERE Patrick, Président, précise que le club a été créé en 2005 et rejoint la FFPJP pour 2023.
- Club de boules Rixheim. Madame LEIBE Sylvie, Présidente salue l'Assemblée.

### **Accueil et mot du Président**

Cette réunion clôture la saison 2022 et permettra de préparer l'Assemblée Générale qui se déroulera en présentiel le samedi 21 janvier 2023 à Sausheim.

Nous ferons le point sur la saison écoulée, préparerons la saison 2023, en vous présentant un point de trésorerie, le calendrier de la saison 2023, les modalités pour le renouvellement des licences, l'organisation du championnat des clubs. Nous vous proposerons un tour de table afin de connaître vos objectifs et vos projets pour la prochaine saison. Nous vous donnerons quelques informations et nous finirons par un échange entre vous et le CD68.

## Activités dans le département en 2022

### Championnats départementaux et concours officiels :

Merci aux sociétés qui ont organisé toutes les compétitions en 2022.

Tous les championnats départementaux ont été organisés.

### Bilan championnat national des clubs :

#### **CNC open division 3 :**

ILLZACH 1, 2<sup>ème</sup> de son groupe et COLMAR 1, 3<sup>ème</sup> de son groupe, se maintiennent en CNC3 en 2023.  
WITTELSHEIM 1, 8<sup>ème</sup> de son groupe, relégué en CRC division 1 en 2023

#### **CNC féminin division 2 :**

ILLZACH F1, 1<sup>ère</sup> de son groupe, monte en CNC-F 1 en 2023

### Bilan championnat régional des clubs :

#### **CRC open :**

1	SAINT-LOUIS 1	monte en CNC3
2	KRONENBOURG 1	
3	GAMBSHEIM 2	
4	BOULE 2000 1	
5	COLMAR 2	
6	OBERNAI 1	
7	LA WANTZENAU 1	
8	BIESHEIM 1	
9	ALTORF 1	
10	KALTENHOUSE 1	
11	ILLZACH 2	
12	ILLZACH 3	
13	COLMAR 3	relégué en CDC Open division 1 suite descente de WITTELSHEIM 1
14	PETANCAIR'S 1	relégué en CDC Open division 1
15	ERSTEIN 1	relégué en CDC Open division 1
16	GUEBWILLER 1	relégué en CDC Open division 1

#### **CRC Féminin**

1	COLMAR F1	monte en CNC-F2
2	CBS F2	
3	KALTENHOUSE F1	
4	ILLZACH F2	
5	COLMAR F2	
6	CBS F1	maintenu en CRC-F car ILLZACH F4 du CD68 ne peut pas monter
7	LA BOULE BRUCHOISE F1	relégué en CDC-F
8	RHODIA F1	relégué en CDC-F

#### **CRC Vétérans**

1	CBS V1	
2	ILLZACH V1	
3	COLMAR V1	
4	KRONENBOURG V1	
5	ILLZACH V2	
6	LA WANTZENAU V1	relégué en CDC Vétérans division 1
7	MUNSTER V1	relégué en CDC Vétérans division 1
8	OBERHAUSBERGEN V1	relégué en CDC Vétérans division 1

## Bilan championnat départemental des clubs :

### **CDC open, division 1 :**

1	PC RHIN 1	monte en CRC Open
2	LA BOULE DE BART'	
3	MPSL 1	
4	WITTELSHEIM 2	
5	FESSENHEIM 2	
6	SAUSHEIM 1	
7	ILLZACH 4	
8	BOULE 2000 2	
9	RHODIA 2	
10	SAINT-LOUIS 2	
11	CERNAY 1	
12	COLMAR 5	
13	MUNSTER 1	
14	COLMAR 4	relégué en CDC Open division 2
15	FESSENHEIM 1	relégué en CDC Open division 2
16	RHODIA 1	relégué en CDC Open division 2

### **CDC open, division 2 :**

1	RHODIA 3	monte en CDC Open division 1
2	ILLZACH 5	
3	ISSENHEIM 1	
4	GUEBWILLER 3	
5	ISSENHEIM 2	
6	GUEBWILLER 2	
7	PL LES ACACIAS ALTKIRCH 1	
8	RHODIA 4	maintenu en CDC Open division 2 suite à la création de 2 groupes en 2023.

### **CDC open, division 3 :**

#### **Groupe A**

1	VIEUX THANN	
2	PC RHIN 2	
3	MPSL 2	
4	RHODIA 7	
5	FESSENHEIM 3	
6	ILLZACH 7	
7	RHODIA 5	
8	MUNSTER 3	

#### **Groupe B**

1	ILLZACH 6	monte en CDC Open division 2
2	RHODIA 8	
3	FESSENHEIM 4	
4	BOULE 2000 3	
5	RHODIA 6	
6	MUNSTER 2	
7	SAUSHEIM 2	

### **CDC féminin :**

1	ILLZACH F3	monte en CRC-F
2	ILLZACH F4	
3	WITTELSHEIM F2	
4	WITTELSHEIM F1	
5	CERNAY F	
6	RHODIA F3	

7	MUNSTER F2	
8	GUEBWILLER F1	
9	MPSL F1	
10	RHODIA F2	
11	FESSENHEIM F1	
12	GUEBWILLER F2	
13	MUNSTER F1	

### CDC vétéran, division 1 :

1	ISSENHEIM V1	monte en CRC-V
2	ILLZACH V5	
3	RHODIA V1	
4	ILLZACH V4	
5	ILLZACH V3	
6	FESSENHEIM V1	
7	MPSL V1	maintenu en CDC Vétérans division 1 suite à la création de 2 groupes en division 1 en 2023
8	ISSENHEIM V2	maintenu en CDC Vétérans division 1 suite à la création de 2 groupes en division 1 en 2023

### CDC vétéran, division 2 :

1	RHODIA V6	monte en CDC-V division 1
2	SAUSHEIM V	
3	COLMAR V3	
4	RHODIA V2	
5	VIEUX THANN V	
6	SAINT-LOUIS V	
7	CERNAY V2	
8	GUEBWILLER V2	
9	RHODIA V4	
10	BOULE 2000 V	

1	RHODIA V3	monte en CDC-V division 1
2	COLMAR V2	
3	CERNAY V1	
4	PL LES ACACIAS ALTKIRCH V	
5	GUEBWILLER V1	
6	RHODIA V5	
7	FESSENHEIM V2	
8	MPSL V2	
9	MUNSTER V2	

### CDC Jeu Provençal :

1	ILLZACH JP	monte en CRC JP division 2
2	WITTELSHEIM JP	
3	COLMAR JP2	
4	RHODIA JP2	
5	RHODIA JP1	
6	SAUSHEIM JP	

Merci à tous les coachs et Présidents qui ont permis que ces championnats se déroulent dans les meilleures conditions.

## Préparation saison 2023

### **Point trésorerie :**

Monsieur RABELLINO Michel fait un état des comptes.

Comme le budget 2022 sera excédentaire, lors de la réunion du CD du 30 novembre, le CD68 a décidé de reverser :

**20€ par joueur ayant participé à un championnat régional en 2022 seront reversés aux clubs (1740€).**

**300€ seront reversés au club d'Illzach pour leur participation à la phase finale du CNC féminin.**

**Un bilan financier 2022 et un budget prévisionnel 2023 seront envoyés.**

**Ne pas envoyer d'argent avant de recevoir la fiche financière.**

### **Prix des licences pour 2023 :**

Avant la crise sanitaire, il avait été décidé de ramener la licence vétérane et la licence senior à 40€ et que l'augmentation serait réalisée sur plusieurs années.

**Licence vétérane : 36€**

**Licence senior : 40€**

Licence junior : 12.00 €

Licence benjamin, minime, cadet : 7€

10.00 € le duplicata la correction ou modification (tout ce qui est imprimé sur la carte)

5.00€ pour le carnet de mutations.

Décision applicable dès à présent et sera validée lors de l'AG.

### **Mutations et demandes de licences 2023 :**

Responsables : madame WIEBELSKIRCHER Monique et monsieur RABELLINO Michel.

Chaque joueur devra compléter l'attestation questionnaire médical. En cas de réponse positive à une question, un nouveau certificat médical est obligatoire. Il devra aussi avoir été informé concernant ses droits de protection des données personnelles et de sa couverture avec l'assurance de la Fédération.

**Rappel : les mutations externes et internes sont libres et payantes, mais les demandes se font dans le club quitté.**

50€ pour une mutation externe et 30€ pour une mutation interne.

Pour les licences, les demandes se feront par mail en complétant le bordereau de demandes de licences (excel).

**Attention de compléter le formulaire spécifique pour les licences honorables (Président, secrétaire, trésorier, initiateurs, éducateurs, arbitres).**

Des renseignements supplémentaires sont nécessaires pour la validation de la licence sur Geslico (nom de naissance, date et lieu de naissance).

**Chaque club a reçu la liste de ces licenciés 2022 afin de pouvoir vérifier les dates de certificat médicaux enregistrés sur Geslico.**

**Certificat médical obligatoire pour un nouveau licencié et pour tous les licenciés dont le certificat médical date de 2020 et moins.**

**Pour les renouvellements sans modification, il n'est pas utile de compléter les rubriques adresses et date de naissance. Par contre, attention à bien vérifier toutes les données transmises, en particulier les noms et prénoms et la nationalité (F : française ; U : union européenne et E : étranger) et le sexe.**

**En cas d'erreur, vous serez obligé de refaire une demande de duplicata qui vous sera facturée.**

**La saisie des licences se fera 2 fois par semaine (lundi et jeudi sur demande).**

**Des permanences seront tenues au siège du CD68 à partir de début janvier, un lundi sur 2. Madame WIEBELSKIRCHER Monique enverra un mail à tous les clubs sur les modalités.**

Pour les mutations à l'étranger, demander le formulaire à madame WIEBELSKIRCHER Monique puis lui renvoyer et elle le transmettra à la Fédération.

Les clubs qui ne souhaitent pas investir dans un lecteur, il est possible de valider les licences lors des permanences ou lors des premiers concours officiels.

### **Championnat des clubs 2023 :**

#### ***Nouveautés championnat des clubs 2023 :***

**Confirmation de l'engagement des équipes et inscriptions des nouvelles équipes dans la division la plus basse pour le 15 février 2023.**

**Mise à jour sur le site du CD68, afin de visualiser les équipes inscrites ou en attente de validation.**

Vert : équipe validée.

Orange : équipe en attente de validation.

Rouge : équipe supprimée.

Bleu : nouvelle équipe engagée.

#### ***CNC/CRC/CDC féminin :***

Passage de 4 à 6 joueuses (sur le même règlement que le championnat OPEN y compris les points attribués aux parties gagnées) soit 6 têtes à tête, 3 doublettes, 2 triplètes.

#### ***CDC open :***

Afin de diminuer le nombre de tours :

→ Création d'une division 2 à 2 groupes.

Division 1 : 2 groupes de 8

Division 2 : 2 groupes de 8

Division 3 : 1 ou 2 groupes en fonction du nombre d'inscrit.

→ Suite aux remarques et aux retours des joueurs et des Présidents par rapport à l'enchaînement consécutif des journées de CDC open et féminin, le CD 68 propose de diminuer le nombre de journées de CDC open et féminin en organisant 2 ou 3 journées à 2 tours, cela permettrait de proposer quelques officiels supplémentaires.

→ Si journée à 2 tours : début à 9h30. Pour la pause de midi, 1h30 maximum. Repas soit tiré du sac ou à 5€ ou 6€ proposé par l'organisateur.

Messieurs BIRINGER Franck et STRASSEL Jérôme précisent que des joueurs ne pourront pas participer car ils travaillent le samedi, le risque est de perdre des équipes.

Monsieur CECERE Patrick précise qu'un repas à 5€ est une perte financière pour le club organisateur. Pour ne pas avoir une perte, il faudrait proposer des repas à 8€.

#### **Propositions retenues :**

- Si organisation d'un repas, le club enverra sa proposition de menu 15 jours avant le début de la journée et chaque club participant devra réserver les repas. Mise à disposition de tables par le club organisateur pour les repas tirés du sac.
- Passage au vote : 17 clubs favorable à l'organisation de 2 journées à 2 tours.

#### ***CDC vétéran :***

Afin de diminuer le nombre de tours :

→ Création d'une division 1 à 2 groupes.

Division 1 : 2 groupes de 8

Division 2 : 2 groupes de 6 à 8

### **Championnat des clubs jeunes :**

Confirmation de l'engagement des équipes pour le 15 février 2023.

### **Nouveauté : création d'une 3<sup>ème</sup> catégorie :**

- Benjamins/minimes
- Cadets
- Juniors.

Les ententes entre les clubs ne sont plus possibles, seules les écoles de pétanque (regroupement possible de plusieurs clubs) ou les équipes clubs pourront participer.

### **Répartitions des équipes pour 2023 :**

**CNC Open, division 3**

**ILLZACH 1, COLMAR 1 et SAINT-LOUIS 1**

**CNC Féminin, division 1**

**ILLZACH F1**

**CNC Féminin, division 2**

**COLMAR F1**

### **CRC Open :**

1	KRONENBOURG 1	
2	GAMBSHEIM 2	
3	BOULE 2000 1	
4	COLMAR 2	
5	OBERNAI 1	
6	LA WANTZENAU 1	
7	BIESHEIM 1	
8	ALTORF 1	
9	KALTENHOUSE 1	
10	ILLZACH 2	
11	ILLZACH 3	
12	WITTELSHEIM 1	descente de CNC 3
13	PC RHIN 1	vainqueur CDC CD68 2022
14	MUNDOLSHEIM 1	Qualifié 1 CDC CD67 2022
15	BARR 1	Qualifié 2 CDC CD67 2022
16	LA BOULE DE BART'	équipe du CD 68 supplémentaire cause montée SAINT-LOUIS 1 en CNC3

### **CRC Féminin :**

1	CBS F2	
2	KALTENHOUSE F1	
3	ILLZACH F2	
4	COLMAR F2	
5	CBS F1	maintenu suite à la non possibilité de monter d'Illzach 4
6	LA WANTZENAU F1	descente de CNC-F2
7	ILLZACH F3	vainqueur CDC-F CD68 2022
8	SCHWEIGHOUSE F1	vainqueur CDC_F CD67 2022

### **CRC Vétéran :**

1	CBS V1	
2	ILLZACH V1	
3	COLMAR V1	
4	KRONENBOURG V1	
5	ILLZACH V2	
6	ISSENHEIM V1	vainqueur CDC-V CD68 2022
7	SCHWEIGHOUSE V1	qualifié 1 CDC-V CD67 2022
8	ERSTEIN V1	qualifié 2 CDC-V CD67 2022

**CRC Jeu Provençal :**  
**COLMAR JP1 en division 1.**  
**ILLZACH JP1 en division 2.**

**CDC Open, division 1 :**

1	COLMAR 3	descente de CRC
2	GUEBWILLER 1	descente de CRC
3	MPSL 1	
4	WITTELSHEIM 2	
5	FESSENHEIM 2	
6	SAUSHEIM 1	
7	ILLZACH 4	
8	BOULE 2000 2	
9	RHODIA 2	
10	SAINT-LOUIS 2	
11	CERNAY 1	
12	COLMAR 5	
13	MUNSTER 1	
14	RHODIA 3	vainqueur CDC Open division 2 2022
15	ILLZACH 5	monte suite à la montée de LA BOULE DE BART' en CRC
16	ISSENHEIM 1	monte suite à la descente de COLMAR 4

**CDC Open, division 2 :**

1	COLMAR 4	descente de CDC Open division 1
2	FESSENHEIM 1	descente de CDC Open division 1
3	RHODIA 1	descente de CDC Open division 1
4	ILLZACH 6	vainqueur CDC Open division 3
5	GUEBWILLER 3	
6	ISSENHEIM 2	
7	GUEBWILLER 2	
8	PL LES ACACIAS ALTKIRCH 1	
9	VIEUX THANN	
10	PC RHIN 2	
11	MPSL 2	
12	RHODIA 7	
13	RHODIA 4	
14	RHODIA 8	
15	FESSENHEIM 4	
16	BOULE 2000 3	

**CDC Open, division 3 :**

1	FESSENHEIM 3
2	ILLZACH 7
3	RHODIA 5
4	MUNSTER 3
5	RHODIA 6
6	MUNSTER 2
7	SAUSHEIM 2

**Création de 2 groupes si 10 équipes et +.**

**CDC Féminin :**

1	RHODIA F1	descente de CRC-F
2	ILLZACH F4	
3	WITTELSHEIM F2	
4	WITTELSHEIM F1	

5	CERNAY F	
6	RHODIA F3	
7	MUNSTER F2	
8	GUEBWILLER F1	
9	MPSL F1	
10	RHODIA F2	
11	FESSENHEIM F1	
12	GUEBWILLER F2	
13	MUNSTER F1	

**Création de 2 groupes si 10 équipes et +.**

**CDC Vétéran, division 1 :**

1	MUNSTER V1	descente de CRC-V
2	ILLZACH V5	
3	RHODIA V1	
4	ILLZACH V4	
5	ILLZACH V3	
6	FESSENHEIM V1	
7	RHODIA V3	vainqueur CDC-V division 2
8	RHODIA V6	qualifié 2 CDC-V division 2
9	MPSL V1	
10	SAUSHEIM V	
11	COLMAR V3	
12	RHODIA V2	
13	ISSENHEIM V2	
14	COLMAR V2	
15	CERNAY V1	
16	PL LES ACACIAS ALTKIRCH V	

**Création de 2 groupes de 8 équipes.**

**CDC Vétéran, division 2 :**

1	VIEUX THANN V
2	SAINT-LOUIS V
3	CERNAY V2
4	GUEBWILLER V2
5	RHODIA V4
6	BOULE 2000 V
7	GUEBWILLER V1
8	RHODIA V5
9	FESSENHEIM V2
10	MPSL V2
11	MUNSTER V2

**Création de 2 groupes si 10 équipes et +.**

**CDC Jeu Provençal :**

1	WITTELSHEIM JP
2	COLMAR JP2
3	RHODIA JP2
4	RHODIA JP1
5	SAUSHEIM JP

**Obligation de 4 équipes pour la mise en place du championnat.**

## **Nouveautés 2023 :**

- ➔ Changement de dénomination pour les concours 55 ans et +. A compter de 2023, ils s'intituleront concours des aînés. Ils restent ouverts aux licenciés 55 ans et +. Utilisation de gestion concours, position 15 pour le bon déroulement du concours, par contre, il ne sera pas possible de sélectionner la catégorie 55 ans et + lors de la préparation du concours, il faudra sélectionner la catégorie tous.
- ➔ Une liste des licenciés à partir de 55 ans sera publiée avant le début des concours.
- ➔ Si toutefois un licencié de moins de 55 ans s'inscrit et marque des points, ils ne seront pas comptabilisés ainsi que ceux des joueurs de son équipe.
- ➔ Organisation des concours aînés au lendemain d'une journée de CRC/CDC vétérans, à discuter.

Monsieur CHAUMONT Henri-Pierre précise que s'il y a trop de compétitions aînées, il y a moins de licenciés qui viennent au club et par conséquent moins de recettes pour le club. Monsieur CHAUSSONEAUX Jean-François précise que si on enlève des concours du mercredi, des clubs ne pourront pas organiser.

Monsieur FORT Didier précise que des petits clubs ne peuvent pas organiser en début de saison.

## **Calendrier 2023 :**

- Le calendrier prévisionnel est présenté.
- Chaque club enverra ses candidatures pour l'organisation des manifestations 2023 à la secrétaire du CD68 pour le 15 janvier 2023. Si plusieurs candidatures, le choix sera réalisé lors de l'AG.
- Si un club souhaite inscrire un concours, envoyer par mail à la secrétaire du CD68 avant l'AG du 15 janvier 2023.
- Tous clubs qui organisent un championnat devront assumer la maîtrise de la tenue de la table de contrôle.

## **Activités et projets dans vos clubs pour 2023**

ILLZACH : monsieur CHAUMONT Henri-Pierre, Président : très satisfait de la saison 2022, avec la montée en nationale 1 en CNC Féminin et le maintien des autres équipes.

2023 : ajouter 1 ou 2 équipes en CDC Open et en vétérans. Remonter en CNC2 pour les seniors.

Remerciements au CD68 pour les aides financières.

Organisation des championnats régionaux.

ALTKIRCH : monsieur FORT Didier, secrétaire : précise que c'était une année transitoire. Mise aux normes des terrains, une mairie qui suit. Rencontres conviviales avec d'autres clubs le samedi ou le vendredi soir.

2023 : poursuivre les actions commencées et maintenir les équipes engagées.

SAINT-LOUIS : monsieur STRASSEL Jérôme : changement de comité. Saison très bonne, montée en CNC et de championnats.

2023 : pas d'organisations possibles car manque de terrains et d'éclairage. Quelques difficultés de communication avec la mairie.

Maintien des équipes en CDC.

COLMAR : monsieur CHAUSSONEAUX Jean-François, secrétaire : très bonne année avec la montée des féminines en CNC et le maintien en CNC Open.

2023 : maintenir le nombre d'équipes en CDC.

GUEBWILLER : monsieur HAFFNER Thomas, Président, est déçu des résultats sportifs de l'année. Monsieur STUDER Christian, secrétaire précise des problèmes relationnels avec la mairie.

MUNSTER : monsieur GIANTI Roland : municipalité qui nous suit.

2023 : Organisation d'un grand prix des aînés en août, limité à 80 équipes.

BOULE DE BART' : monsieur FOURMI Philippe, satisfait de la saison avec la montée en CRC open, mutualisation avec le club de tennis et une dizaine de terrains.

2023 : engagement d'une équipe féminine et d'une équipe en division 3.

FROENINGEN : monsieur COSATTO Philippe : début en mars 2022 et souhaite poursuivre ses actions entreprises en 2022.

LA BOULE 2000 : monsieur GUTKNECHT Anthony, vice-Président : maintien en CRC, de bons résultats. Augmentation du nombre de licenciés.

2023 : peut-être l'engagement d'une équipe féminine.

RIXHEIM : madame LEIBE Sylvie : très contente de rejoindre la fédération, 55 terrains.

2023 : 2 ou 3 équipes CDC open, 1 équipe en CDC-F et 1 équipe en CDC-V.

KEMBS : monsieur CECERE Patrick, Président, amicale qui existe depuis 2005.

2023 : 2 équipes en CDC open et 1 équipe en CDC Vétéran. A voir pour une équipe féminine, en attente de la réponse de SIERENTZ qui souhaite aussi s'affilier.

Possibilités d'organiser des coupes. 12 terrains.

Rencontres amicales avec les clubs voisins.

DURMENACH : monsieur GIORDANI Noël, Président : club qui existe depuis 1959. Petit club, 15 terrains et 3 couverts avec éclairage.

69 membres et 8 licenciés.

2023 : 1 ou 2 équipes en CDC open et 1 équipe en CDC vétéran.

MPSL : monsieur BIRINGER Franck, Président : saison sportive très bonne, de bons résultats en CDC et en provençal. Déçu de la non-participation des licenciés lors du challenge de Mulhouse et du fait que de nombreux joueurs souhaitent de beaux concours et qu'ils ne participent.

2023 : à voir.

WITTELSHEIM : monsieur RUMMELHARD Thierry, Président : belle saison sportive.

THANN : monsieur SETTE Pascal, vice-Président : 85 membres et 25 licenciés.

2023 : poursuivre les engagements de 2022, essaie d'engager une équipe en féminine.

FESSENHEIM : monsieur VIEN Alain, vice-Président : peu de résultats sportifs, mais le club tourne bien.

2023 : perte

ISSENHEIM : monsieur TAVONE Louis, nouveau Président, remercie le CD 68 pour son aide et son soutien. Très belle année sportive avec la montée de l'équipe des vétérans en CRC.

Perte d'une équipe féminine.

Content de la solidarité entre les clubs. De belles rencontres avec des rencontres amicales.

Remerciement au PC Rhodia pour le prêt des installations pour l'organisation du concours 55 ans et +.

La municipalité suit.

2023 : maintien des équipes engagées.

VILLAGE-NEUF : monsieur GUIDANTONI Yvo, nouveau représentant du club : année sportive exceptionnelle.

2023 : Mise en place d'un nouveau comité en 2023. Engagement d'une équipe en CDC Vétéran.

SAUSHEIM : monsieur NAUDI Nicolas, nouveau Président, année un peu difficile au niveau du club mais si très satisfait des organisations.

2023 : réengagement des équipes et une nouvelle en féminine.

RHODIA : monsieur RABELLINO Michel, Président, très belles participations des aînés.

2023 : réfection de la demi-lune. Maintien des équipes en championnats. Perte de quelques licenciés suite à la création de nouveaux clubs.

## Informations diverses du comité

### Coupe Grand Est

Le PC Saint-Martin COLMAR joue ce week-end la coupe.

**Coupe d'Alsace :**

La BOULE 2000 et le PC Saint-Martin COLMAR qualifiés pour les ½ finales le samedi 10 décembre à Illzach.

**Formation à gestion concours :**

En février 2023.

**Renouvellement des comités des clubs :**

Merci de communiquer à la secrétaire par mail la composition de votre comité afin de mettre à jour les informations sur Geslico.

**Candidatures arbitrages :****A l'examen régional :**

Candidats : Messieurs MAURER Alain, DROUADINE Philippe et DODIN Kévin.

**A l'examen national :**

Candidat : Monsieur MAGAND Raphaël.

**A l'examen départemental :** Messieurs PARMENTIER Patrick et FIFRE Christophe

**Candidatures éducateurs, initiateurs :**

**Candidatures à envoyer à la secrétaire du CD68 avant le 15 décembre 2022.**

MAURER Pierre remercie les présents pour leur participation et leur soutien.

L'ensemble du CD vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

*La réunion s'est terminée à 11h45.*

La secrétaire  
Madame LEQUERTIER Chantal

Le Président  
Monsieur MAURER Pierre